



## /// APPORTEZ UNE VALEUR AJOUTÉE À VOTRE SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION

RENFORCER LA SÉCURITÉ DANS VOTRE VILLE EST UNE PRÉOCCUPATION MAJEURE POUR VOUS, ALORS POURQUOI NE PAS PASSER AU DEGRÉ SUPÉRIEUR EN COMPLÉTANT VOTRE INSTALLATION ?



### RÉPONDRE À VOS ENJEUX

Pourquoi investir des personnes, du temps et de l'argent dans une recherche fastidieuse de preuves sur des enregistrements vidéo complets quand vous pouvez, au contraire, générer des actions préventives ?

Vous avez le pouvoir de rendre votre système plus intelligent et notamment grâce à des modules de **vidéoverbalisation**, de **téléinterpellation** ou d'un **dispositif de lecture de plaques minéralogiques** par exemple. Ils ont pour objectif de faciliter le travail quotidien de vos équipes et vous permettent d'être plus efficace et efficient face aux dangers potentiels.

#### VOS ENJEUX

- › **Sécurité** de vos administrés.
- › **Limiter l'insécurité** et les actes de nature malveillante.
- › **Optimiser vos moyens humains** et **garantir l'efficacité** des actions.
- › **Renforcer les contrôles.**
- › **Sanctionner les incivilités, infractions et actes malveillants** sur le périmètre de la ville.

**GARDEZ LE CONTRÔLE DES ACTIONS EN COURS DANS VOTRE VILLE ET GARANTISSEZ LA SÉCURITÉ DE VOS ADMINISTRÉS GRÂCE À NOS DIFFÉRENTS MODULES ADDITIONNELS QUI VIENNENT S'AJOUTER À VOTRE SYSTÈME ACTUEL.**



# SRTC

Société Radio  
Télécommunication du Centre  
Siège social /// 24, rue Bernard-Palissy  
45800 Saint-Jean-de-Braye  
T 02 38 61 05 89

[www.srtc.fr](http://www.srtc.fr)

**SRTC PREND EN COMPTE LES SPÉCIFICITÉS DE VOTRE SITE, DE VOS PROBLÉMATIQUES, DE VOTRE BUDGET, AFIN D'ÉLABORER LA MEILLEURE SOLUTION À VOTRE PROJET.**

- › SRTC dispose de l'**expertise technique** nécessaire pour vous apporter des conseils et préconisations adaptés.
- › SRTC vous accompagne dans chacune des étapes de votre projet.

# /// NOS SOLUTIONS

## /// LA VIDÉOVERBALISATION

La vidéoverbalisation permet la **constatation à distance** depuis le Centre de supervision urbain (CSU) des infractions, incivilités ou actes malveillants. Ce dispositif peut aussi permettre de réaliser une **verbalisation automatique des infractions au code de la route** et de stationnement avec le système de PV électronique (PVE). Par la suite, vous pourrez effectuer une saisie directe de l'infraction avec les preuves associées (photos).



- › Augmentation du taux de contrôle de stationnement.
- › Réduction des erreurs de transcription des délits et des tâches administratives liées au traitement des infractions.
- › Réduction du taux de contestation.
- › Optimisation des ressources en personnel et équipements de terrain.
- › Augmentation du taux de présence et de contrôles terrain.

## /// LE DISPOSITIF DE LECTURE DE PLAQUES MINÉRALOGIQUES

Le système de lecture automatique de plaques minéralogiques ou **lecture automatisée de plaques d'immatriculation (LAPI)** est un mode de surveillance qui utilise la reconnaissance optique de caractères sur des images pour lire et faciliter le contrôle des plaques d'immatriculation. Ce dispositif peut être utilisé pour **gérer les flux de visiteurs, de stationnements** (parkings privés/publics) et de **tracer les véhicules** (recherche de voitures volées, enquêtes), entre autres.



- › Prévention des risques d'intrusion ou de vol.
- › Sécurisation et fluidification des accès.
- › Traçabilité des flux de visiteurs.
- › Constitution de preuves dont l'extraction est facilitée pour des actions en justice ou vers les assurances.
- › Optimisation du budget consacré à la sécurité.



## /// LA TÉLÉ-INTERPELLATION

Lorsqu'un acte malveillant est sur le point d'être commis, il est désormais possible, grâce à notre dispositif d'alerte sonore, de diffuser un **message vocal d'interpellation** via des haut-parleurs couplés aux caméras de surveillance. Cet outil qui permet d'agir à distance depuis le Centre de supervision urbain (CSU) peut être **associé à un système de micro pour permettre une communication bidirectionnelle** (écoute et interpellation). Cela peut se révéler important, notamment pour venir en aide à des victimes d'incivilités par exemple. En cas de refus d'obtempérer de la part de l'individu à risque, une alarme déclenche l'intervention des forces de l'ordre. Le plus souvent, cela aboutit à un renoncement.



- › Simplification de la saisie.
- › Optimisation des interventions des forces de l'ordre : éviter les déplacements systématiques qui engendrent un coût humain et financier.
- › Augmentation de la réactivité : analyser la situation rapidement de manière à déclencher une action.
- › Intervention à distance le plus rapidement possible.
- › Diminution des incivilités, des actes à caractère délictueux, de l'insécurité.



SRTC, LE PARTENAIRE DE TOUS VOS PROJETS DE VIDÉOPROTECTION.

CONTACTEZ-NOUS AU 02 38 61 05 89, par mail [accueil@srtc.fr](mailto:accueil@srtc.fr) ou sur notre site [www.srtc.fr](http://www.srtc.fr) rubrique « Contact ».

**Nous étudierons ensemble vos besoins pour vous proposer un projet détaillé et chiffré.**

# SRTC

Société Radio

Télécommunication du Centre  
Siège social /// 24, rue Bernard-Palissy  
45800 Saint-Jean-de-Braye  
T 02 38 61 05 89

[www.srtc.fr](http://www.srtc.fr)